

Réaliser son bilan de compétences

Réaliser son bilan de compétences

Cette offre de formation continue s'adresse à des professionnel-le-s des soins (infirmiers-ères diplômé-e-s, aides soignant-e-s, infirmiers-ères assistant-e-s, ASSC, autres) qui souhaitent reconnaître et faire valider leurs acquis professionnels ou réorienter leur activité vers un nouveau domaine des soins, vers un nouveau poste de travail ou encore vers un projet de formation continue.

Le bilan de compétences est une démarche qui permet d'identifier et de faire valoir ses compétences auprès d'institutions (de travail, de formation) à l'occasion de nouveaux projets professionnels.

Le bilan de compétences ciblé consiste en une démarche pour identifier ses acquis (ressources et savoirs mis en œuvre dans divers contextes et domaines d'activité), à les formuler et à les organiser en fonction d'un profil de compétences, en lien avec:

- un domaine spécifique des soins,
- un poste de travail en particulier,
- un programme de formation continue.

Au terme de la démarche, les participant-e-s auront constitué un dossier (portfolio) qui leur permettra de:

- se réorienter vers de nouvelles activités et/ou institutions;
- faire une offre d'emploi et se présenter pour une fonction en particulier;
- faire une demande de reconnaissance d'acquis.

Cette démarche leur donnera l'occasion de réfléchir à leur manière d'apprendre et de travailler, ainsi qu'à mieux se connaître comme professionnel-le et à définir de nouveaux projets.

Le dossier réalisé est un outil que la personne peut utiliser tout au long de son parcours professionnel, le faisant évoluer en fonction de ses nouvelles expériences.

Organisation de la formation

Aperçu des étapes de la démarche:

- Réfléchir aux expériences qui nous ont formé en tant que professionnel-le, à sa manière de travailler, à ses valeurs, à ses ressources.
- Dresser un inventaire approfondi des acquis réalisés dans son parcours professionnel et de vie; auto-évaluer ses acquis et les traduire en compétences.
- Rechercher et classer des pièces justifiant ses compétences; élaborer un CV.
- Constituer l'ensemble de son dossier ciblé en fonction d'un référentiel de compétences spécifique ou d'un projet précis.

En petit groupe (6 personnes): 8 séances de travail de 3 heures, sur une durée de 4 à 6 mois. Des temps de travail individuel entre les séances.

En individuel: 8 séances de 1h30 avec une formatrice: temps alternant entre accompagnement dans la démarche et temps de travail individuel entre les rencontres, pour élaborer son dossier; ceci sur une durée à déterminer de cas en cas.

Pour chaque type d'organisation – en groupe ou en individuel – la démarche nécessite au moins 50 heures de travail personnel pour réaliser l'ensemble du dossier.

Intervenantes: des accompagnatrices de bilan de compétences – portfolio (formées à la démarche selon les critères de l'Association Romande pour la Reconnaissance des Acquis): Marie de Reyff, professeure à la Haute école de santé Fribourg et psychologue, Aurélie Klingshirm, professeure et responsable de la Formation continue à la Haute école de santé Fribourg.

Coûts:

En individuel: CHF 1'500.-

En groupe (6 personnes): CHF 900.-

Une subvention peut être demandée auprès de la section Fribourgeoise de l'ASI pour les membres de l'association.

Lieu de formation:

Haute école de santé Fribourg (HEdS-FR)
Rte des Cliniques 15
1700 Fribourg

Renseignements

Haute école de santé Fribourg

Rte des Cliniques 15

1700 Fribourg

Tél. 026 429 60 00

Fax 026 429 60 10

www.heds-fr.ch

Aurélie Klingshirn

Responsable de la formation continue

Tél. direct: 026 429 60 21

E-mail: aurelie.klingshirn@hefr.ch